



FFFA

Service émetteur :
ADMINISTRATIF

**PROCES VERBAL DU
BUREAU FEDERAL DU 20
MAI 2016**



PRESENTS	M. DAUM (MDA), B. SCHLEIFER (BSC), L. LACAZE (LLA), P. GOMES (PGO), F. LACUISSE (FLA)
REPRESENTES	C. BRIOLIN (CBR)
INVITES	O. MORET (OMO), DTN; B. EL GHOUZZI (BEL), DAF
EXCUSE	B. SIROUET (BSI),
ABSENT	

1/ OUVERTURE DE SEANCE PAR LE PRESIDENT

Le Président vérifie que le quorum est atteint :

PRESENTS A L'OUVERTURE : 5

REPRESENTE : 1

ABSENT : 1

VOTANTS : 6

Le bureau peut délibérer valablement.

Ouverture de la séance à 19h15

MDA remercie les participants de leur présence et excuse CBR et BSI.

2 / APPROBATION DU PV DU BF DU 22/04/2016

MDA demande si la rédaction appelle des remarques. Sans commentaires, il le met au vote :

PRESENTS : 5

REPRESENTE : 1

ABSENT : 1

VOTANTS : 6

POUR : 6

ABS : 0

CONTRE : 0

Le procès verbal du BF du 22 avril 2016 est validé à l'unanimité.

3 / POINT DTN

OMO adresse ses remerciements pour la présence des élus lors du dernier séminaire DTN. Deux points importants ont été abordés avec la présence de Juan PEREZ-CANTO:

- La formation de l'arbitrage. Réforme progressive de l'arbitrage club grâce à l'outil IF3FA pour optimiser la formation. L'objectif est d'augmenter l'expérience terrain.
- L'avancement du dossier de l'arbitrage jeune. Dans le foot éducatif qui va être lancé, les équipes qui y participent devront avoir des jeunes qui arbitrent. L'objectif étant de susciter des vocations.

La difficulté désormais est de filmer des séquences d'arbitrage.

Un autre aspect très positif a été soulevé: le travail s'effectue à nouveau avec la CFA. Aucune divergence n'est apparue. Un modèle de championnat commun a été construit.

Les autres sujets abordés au séminaire DTN sont les suivants :

Haut Niveau

- Le calendrier 2016/2017 des Equipes de France est connu.



- Le projet d'encadrement des jeunes partant vers le Canada (conventions avec les CEGEP) est en très bonne voie.

Formation

- Les supports sont construits
- Rétrocessions vers les Ligues à 2 vitesses (Ligues conventionnées et non conventionnées).
- Les CQP sont en cours de validation. D. BONNORONT travaille avec la branche pour que ces CQP soient habilités.
- Réunion de travail avec LLA et FLA pour la mise en place du CQP ALS mention Foot et Flag. Echéance: vacances de la Toussaint.

Développement

- Projet Mini-foot. OMO informe le Bureau Fédéral des avancées du projet. Il évoque quelques difficultés partagées autour de la production et de la distribution. FLA s'inquiète de la partie production. Il y a un certain nombre de contraintes qui n'ont pas été envisagées. Il souhaite rapidement qu'il y ait :

- 1- Le dépôt de l'idée du mini-foot.
- 2- Le dépôt de la marque MFL au nom de la FFFA.

Enfin, il veut que la DTN s'assure que le laboratoire choisi pour l'obtention de la norme CE soit reconnu par les douanes.

Sur le fond, OMO indique que le message vis-à-vis des clubs, afin de ne pas les brusquer sera le suivant : c'est un outil de développement. Ce message sera passé, entre autres, par le tour de France des clubs. La DTN envisage également la création d'un forum d'échanges sur la plateforme IF3FA, pour retour d'expérience.

Enfin, OMO évoque la fourniture d'un livret pédagogique, créé par la DTN, aux clubs qui développent U8/U10/U12/U14. Le livret U14 est en cours de finalisation.

Cheer :

- La formation CQP Cheer est en cours de construction.
- Une réflexion autour du jugement est entamée pour se rapprocher des standards internationaux.

4 / POINT EVENEMENTIEL

- Retour sur la Finale Cheer :

BEL donne les explications au sujet des difficultés dans l'organisation notamment dans le respect de la convention signée. Toutes les questions autour de la communication ont été sensibles et la FFFA n'a quasiment jamais été prévenue dans les temps des opérations en cours. Dans ces conditions, le Bureau Fédéral décide de suspendre les différents versements liés à la Finale Cheer dans l'attente de la production d'un bilan financier en bonne et due forme, comme le prévoit la convention.

Par ailleurs, la retransmission Internet a rassemblé 7121 personnes soit -2800 personnes par rapport à l'an dernier. Il faut une série plus longue (3 à 5 ans) pour pouvoir analyser les chiffres.

- Réflexion autour du jugement :

Il existe une vraie problématique d'organisation. Il faudrait repenser la formation du jugement. C'est un sujet que la DTN doit prendre en charge. Il faut plus d'évènements (compétition) pour que les juges aient une pratique suffisante.

Finale Elite :

- BEL présente l'avancée des travaux. Une prochaine visite aura lieu jeudi 26 mai.



Présentation des prochains évènements :

- BEL présente le planning des prochains évènements fédéraux indiqués dans l'ordre du jour. Au sujet du Championnat du Monde de Flag, BEL est chargé par le Bureau Fédéral d'envoyer un mail aux différents représentants du Flag à l'IFAF pour s'assurer du bon remboursement des frais des arbitres. En cas de réponse positive, l'envoi de 3 arbitres est validé.

5 / POINT CHEER

- Championnats d'Europe :

PGO relate une demande de l'équipe Cheerdance des Dragons de représenter la France. Le bureau n'y est pas favorable. Par ailleurs, PGO indique qu'il faudrait la présence d'un élu à l'AG de l'ECU, le 2/3 juillet 2016 à Vienne. Il demande que BSC y soit pour la FFFA.

- Compétition Disney: Le Bureau Fédéral donne son accord pour la tenue de cette compétition en 2016.

- Engagement de poursuites suite aux faits relatés au sein du club Cheer Excess lors des Championnats du Monde ICU. Le Bureau Fédéral décide de ne pas engager de poursuites disciplinaires, ne souhaitant pas faire de l'ingérence au sein du club et n'étant pas en possession d'éléments suffisants.

6 / POINT LICENCE

BEL donne les chiffres à jour. La tendance est un atterrissage au-delà de 800 licenciés supplémentaires. Le cheer et le Flag permettent à eux seuls cette avancée.

7 / INFORMATION REFORME TERRITORIALE

BSC interroge le Bureau Fédéral pour savoir quelles suites à donner au conventionnement. Doit-on repartir avec un conventionnement d'1 an ou plutôt de 4 ans qui engagerait probablement la prochaine équipe fédérale ? Le Bureau Fédéral s'accorde à dire qu'il faut partir sur une durée quadriennale qui permet de penser en termes de projet, mais que l'engagement fédéral financier ne peut être aligné sur cette période du fait du renouvellement de l'équipe en fin d'année.

De son côté, OMO précise que, lors du séminaire DTN, une réflexion a été entamée pour savoir comment mieux contrôler l'action du CTRF. Il en est ressorti qu'il y avait des actions négociables et d'autres non-négociables afin de pouvoir prétendre au conventionnement.

8/ CAHIER DES CHARGES EXALTO

Le Bureau Fédéral valide la poursuite du projet par la Vie Sportive supervisé par BEL en demandant toutefois à ce que les interrogations soumises aux élus soient techniquement facilement modifiables afin que les choix politiques puissent être suivis rapidement de modifications.

9/ QUESTIONS DIVERSES

Représentation sur les Finales :

- D3 -> FLA
- D2 -> BSI (si disponible)
- D1 -> MDA
- U19 -> MDA
- Flag -> MPA

Appel d'offre boutique :

- FLA rappelle que l'objectif est d'avoir une communication autour de la Team FRANCE. L'ensemble de la gamme sera lié aux équipements du coaching staff. La seule différence pour les joueurs et le staff sera la personnalisation liée à la participation aux compétitions.



Information sportive au sujet d'Argos vs. Glads :

Le Bureau Fédéral débat et engage une réflexion de fond au sujet de la problématique soulevée par ce match, notamment sur le fond et la forme du règlement applicable et sur le respect de l'intérêt des parties.

Information autour du projet Fantasy League :

Le Bureau Fédéral, après avoir pris connaissance de l'état des lieux, se dit réjoui de l'avancée et confirme la poursuite du projet par le service administratif.

Information autour du développement Technique du siège via Global Partner :

BEL indique qu'il est très mécontent du service de cette société pour le moment et que le gain de temps potentiel se transforme en perte de temps actuellement.

Redressement URSSAF IDF :

Le Bureau souhaite se rapprocher de Juan PEREZ-CANTO pour comprendre le processus de désignation. En fonction de cette réponse, il réserve sa décision quant à la prise en charge.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 00h00.

Brigitte SCHLEIFER

Secrétaire Générale de la FFFA

Michel DAUM

Président de la FFFA